



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 7 décembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.62

Motion n° 040-2023

À travail égal, salaire égal. Nouvelle analyse des places de travail pour les agentes et agents cantonaux 25 ans plus tard. Motion ayant valeur de directive (sauf ch. 1 et 2)

La motion est retirée.

Berne, le 7 décembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général